HAL
open science

Introduction. Les villes face aux discriminations

Arnaud Alessandrin, Johanna Dagorn, Naïma Charai

To cite this version:

Arnaud Alessandrin, Johanna Dagorn, Naïma Charai. Introduction. Les villes face aux discriminations. Les Cahiers de la LCD, 2016, La ville face aux discriminations, 1, pp.9-17. 10.3917/clcd.001.0009 . hal-01345683

HAL Id: hal-01345683

https://hal.science/hal-01345683

Submitted on 29 Jul 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES VILLES FACE AUX DISCRIMINATIONS : INTRODUCTION

Alessandrin Arnaud, Dagorn Johanna, Charaï Naïma

La ville est pleine de gens,
La ville est pleine de méchants,
La ville est pleine de bruit,
La ville est pleine de cris.

La ville est pleine de flics,
La ville est pleine de trafic,
La ville est pleine de tueurs,
La ville est pleine de voleurs.

Mais qu'est-ce que ça peut faire,
Il n'y a que la ville pour me plaire,
Oh ! Qu'est-ce que ça peut faire,
Juste la ville.

La ville, Daniel Darc, 1988.

Dans *La ville*, Daniel Darc met en exergue son amour absolu pour une ville pourtant décrite comme étant dangereuse, sale et bruyante. C'est ce sentiment paradoxal qui fait la pulsation urbaine. « *La ville est pleine de fous. La ville est pleine de dégoûts.* »À l'image de ce qui dégoûte (Peker, 2012), la ville est insatiablement attractive et, dans un même mouvement, productrice de répulsions, de mises à l'écart. La ville a ceci de particulier qu'elle rejoue en un même territoire les tensions de la mondialisation (Toulze et Alessandrin, 2016). Contemporaine, au sens de l'inactuel (Agamben, 2008), la ville inscrit des flux et des interactions toujours potentiellement sous tension, entre des corps et des représentations répétés, attendus, sécurisants, et d'autres, minoritaires, occasionnels et imprévus, qui dérangent, brusquent et fascinent également. Si les figures des personnes sans-abri ou des prostitué.e.s hantent les imaginaires urbains jusque dans ses innombrables caricatures et mauvaises fictions, le mirage urbain est aussi celui des plaisirs et des succès. Cette juxtaposition crée inévitablement des hiérarchisations, des « tris », entre ce qu'il convient d'inclure ou d'exclure de la ville : quels corps sont aptes à faire corps avec la ville ? Les marges de la citoyenneté urbaine ne sont pourtant pas toujours là où on les attend : dans le silence, en périphérie. Elles se trouvent être ici, au cœur de nos déplacements, au plus près des préoccupations du quotidien de la ville, des habitant.e.s et (parfois) des décideurs. La question des discriminations dans (et par) la ville opèrent un glissement : l'espace de l'urbain n'est pas qu'intégrations et inégalités, il est aussi un sentiment, de l'ordre du sensible, celui d'une appartenance ou d'une non-appartenance à un territoire, à ses services[1]. Ce faisant,

[1]C'est aussi pour ces raisons que le Sénat a validé l'ajout du vingtième critère de discrimination qui est le lieu de résidence, le 14 janvier 2014. Reconnaissant ainsi que le lieu d'habitation dans la ville peut entraîner des

comme le soulignera ce premier numéro des *Cahiers de la LCD* (Lutte Contre les Discriminations), les politiques publiques et les acteurs associatifs parviennent à mettre sur l'agenda politique, de manière forte ou périphérique, cette question des discriminations, jusque-là laissée au monde du travail. Entre concurrence des luttes, manque de reconnaissances, nouvelles questions citoyennes et sentiments de discriminations : comment la ville inscrit-elle dans son pouls cette interrogation politique ?

« Splaining » the city

Partant dupoint de vue des personnes discriminées, nous rediscutons de la ville, de ses structures, de son usage, de sa gouvernance. De ce poste d'observation, nous entendons la ville telle qu'elle se dessine sous les pieds de celles et ceux qui l'empruntent. Comme la ville fonctionnaliste fut, et est encore, remodelée sous l'effet des associations de personnes en situations de handicap (Herbin, 2014 ; Déliot-lefevre, 2006), la ville dans son ensemble est marquée par un élargissement des « *citoyennetés urbaines* » (Donzelot, 2009), c'est-à-dire des droits de citer et d'user indistinctement de ses caractéristiques visibles ou invisibles qui marquent des différences de traitement et de représentations. Si la question des ségrégations ethniques a longtemps été discutée, plus en termes d'inégalités qu'en termes de discriminations en ce qui concerne le cas français (Clerval, 2013 ; Lapeyronnie, 2008 ; Morin, 2004), la question du sexisme ou des homophobies s'inscrivent – la seconde plus timidement que la première – dans les lectures renouvelées que l'on peut avoir des usages de la ville (Dagorn, 2013, Alessandrin et Raibaud, 2013).Deux lectures apparaissent alors : une lecture « macro », souvent à valeur statistique et une lecture « plus micro », soulignantdavantage les émotions dans une tentative d'approcher la ville et ses habitant.e.s par le sensible[2]. Ces deux approches permettent d'une même voix de souligner un écueil particulier lorsqu'il s'agit d'une part d'enquêter sur la gouvernance des villes et d'autre part de mener des actions sur la ville : les phénomènes de naturalisations des inégalités d'accès et des discriminations vécues (Raibaud, 2015). En écrivant cette introduction, des instants de nos propres parcours ressurgissent. Les scènes sont généralement les mêmes : on y voit des hommes, à des postes de direction – mais aussi des femmes bourgeoises usagères des taxis – signifier que le harcèlement sexistedans les transports est vue de l'esprit. On entend par ailleurs que l'homophobieou le racisme n'existent pas « plus que ça » dans le quotidien des habitant.e.s, mais qu'en revanche, les manifestations communautaires (prides ou personnes voilées) participent des réactions hostiles. Ces inversions de la culpabilité, des discriminant.e.s sur les discriminé.e.s, s'accompagnent de phénomènes connus, mais

---

préjudices considérables pour les personnes. Tout en étant paradoxalement un élément d'appartenance identitaire, dans un « renversement du stigmate » renforçant les inégalités. Être des Pyramides peut entraîner une discrimination importante dans le champ de l'emploi tout en étant mise en avant par les jeunes dans d'autres contextes.

[2] Une approche par le sensible, c'est-à-dire par les émotions et les subjectivités, ne signifiant pas ici une approche dénuée de méthode : Bochet B., Racine J.-B. (2002), « Connaître et penser la ville : des formes aux affects et aux émotions, explorer ce qu'il nous reste à trouver. Manifeste pour une géographie sensible autant que rigoureuse », *Géocarrefour*, vol. 77/2, pp. 117-132.

récemment nommés : le « mansplaining »[3]. Pour le dire autrement, il s'agit de décrire l'expérience vécue par autrui, dans les mots et les lieux de discours de personnes non-concernées. En tant que parole peu audible, la voix de certaines personnes discriminées, tels que les roms, les trans, ne parvient pas à être prononcée sinon par d'autres (avec plus ou moins de consentement), dans une langue qui finit par ne plus résonner comme une langue « par soi » et dans des lieux de l'énonciation qui marquent des légitimités inégalement réparties[4]. Cette distance à la prise de parole, cette vulnérabilité discursive, enracine l'idée d'une démocratie urbaine participative, dans des tentatives plus ou moins abouties de restitution de la parole (Rui, 2006). Mais elle encourage aussi à une recherche qui inaugure des prises de parole nouvelles. Si certains sujets permettent thématiquement de s'y engager assez spontanément, la voix des principaux/pales concerné.e.s reste souvent absente. C'est donc par les associations, les réseaux, les actrices et acteurs de terrains mais également par des dispositifs locaux plus participatifs et plus horizontaux qu'il convient aujourd'hui de saisir le couple « ville et discriminations ». En d'autres termes, et comme le scandait déjà Ghandi « *ce vous que faites pour nous, sans nous, est contre nous* ».

La ville hospitalière

La question qui traverse la ville, de manière assez intemporelle, est celle de la cohabitation (Debarre, 2009), ce que l'on traduit rapidement par le « vivre ensemble » et qui interroge plus directement encore le « vivre à côté ». La question de l'hospitalité est souvent liée ~~citée~~ aux migrations dans la littérature (Benarrosh, 2011). L'action et la pratique hospitalière font alors référence à une ouverture à l'autre au sens de l'étranger à la ville, aux nouveaux venus. L'hospitalité s'entend ici comme un accueil (Gotman, 2001). Voilà là une caractéristique forte de l'hospitalité : « *l'hôte est par essence étranger et autre, et cette fondamentale altérité est dangereuse* » (Grassi, 2004). En tant qu'il représente l'altérité, et potentiellement la contamination (aujourd'hui non plus sanitaire mais des valeurs), autrui devient suspect aux yeux de l'accueillant. Or, cette suspicion est contentive. Cette hospitalité soupçonneuse est aussi une mise à l'épreuve. Celle ou celui que l'on accueille s'intégrera-t-il et, par làmême, s'assimilera-t-il ? Nous aurions aimé décrire la possibilité d'une ville[5] dont l'hospitalité ne soit pas celle du test, du diagnostic ou de la suspicion. Mais comme à l'impossible n'est tenu, nous nous efforcerons dans ce numéro d'esquisser une hospitalité inclusive, ne serait-ce que d'un point de vue thématique. Car l'accessibilité à la ville n'est pas une interrogation qui à trait aux migrant.e.s seulement, mais à une multitude de profils exclus, marginalisés, discriminés. S'il faut entendre que la ville n'a pas de volonté, elle a une gouvernance et est le théâtre d'interactions. La ville hospitalière répond alors nécessairement à une impulsion politique et associative. De la sorte, elle n'engage pas qu'un

[3]Contraction de « man » et de « explaining » – expliquer en anglais, le « straight-splaining » (straight pour hétérosexuel) ou le « whitesplaining » (white pour blanc). Husson A.-C. (2014), « Faire le deuil du sujet souverain », (Dis)cursives [Carnet de recherche], consulté le 27/03/2016, http://cursives.hypotheses.org/62

[4] Ainsi, comme le notait déjà Spivak en 1988 en demandant si les sulbaternels peuvent parler, les personnes dominées et discriminées sont majoritairement parlées par des personnes dominantes et non discriminées…

[5]L'expression est empruntée au géographe Stéphane Leroy : Leroy S. (2009), « La possibilité d'une ville. Comprendre les spatialités homosexuelles en milieu urbain », *Espaces et sociétés*, vol. 4/139), pp. 159-174.

souhait, mais aussi une méthode. Comme nous l'avons préalablement souligné, investiguer la ville par ses marges,revient à éclairer le centre(ville) de préoccupations statistiquement marginales mais révélatrices des écueils de chacun. L'accessibilité par les personnes en situation de handicap nous renseigne non seulement sur les multiples handicaps vécus, mais plus généralement sur les difficultés encourues par les personnes âgées, les parents avec poussette, les déambulations encombrées (traîner une valise ou du matériel de travail). Une ville hospitalière serait cette ville dont la méthodologie de lecture de ses espaces et de ses usages passerait par les marges. Ici, l'hypothèse retenue sera que le sentiment d'exclusion sert de terreau au sentiment de discrimination, et qu'en travaillant en amont cette perspective d'hospitalité inclusive, le couple « ville et discrimination » en sortirait apaisé.

La ville face aux discriminations

Face à ces interrogations, les contributrices et contributeurs de ce numéro se sont penchés sur différents aspects de cette thématique. Un premier article portant sur « l'expérience des discriminations dans la ville », écrit par Johanna Dagorn et Arnaud Alessandrin, restitue et discute les résultats d'une recherche locale sur l'expérience subjective des discriminations vécues et/ou ressenties par les habitant.e.s. Comme le soulignent les auteur.e.s, il existe des critères et des statistiques qui permettent de dessiner un panorama général des discriminations dans la ville, dans la rue, dans les transports, dans les rapports aux services municipaux (administratifs, de sécurité, de commerce etc.). Mais cette lecture des discriminations ne permet pas d'entrevoir ce qui, dans l'expérience subjective des individus et dans les interactions du quotidien, devient caractéristique d'une rencontre avec la discrimination, avec l'opprobre, avec des empêchements plus ou moins forts, abrupts, descriptibles. La proposition faite par les deux sociologues est alors d'investiguer en amont, du côté d'un sentiment d'exclusion (sexiste, homophobe et/ou raciste), ce qui pourrait apparaître comme un terreau fertile à l'éclosion d'un sentiment de discrimination dans la ville, sans pour autant nier la prééminence des réalités matérielles qui fondent les discriminations ou découlent de ces dernières.

Cette combinaison, d'un regard « sur » et « par » les subjectivités, mais également « à travers » les réalités historiques et matérielles, est également choisie comme point de départ de l'article commun de Pascale Lapalud, Chris Blache et Lucie Roussel-Richard, pour le collectif « Genre et Ville ». Avec son article intitulé « droit à la flânerie », le collectif propose un regard genré sur la ville, à travers cette activité apparemment banale qu'est la déambulation, la flânerie. Ce point de départ confondant est d'autant plus marquant qu'il permet aux auteures de mettre en avant la construction androcentrée des espaces urbains qui, dès lors, n'autorisent pas à penser les déplacements ordinaires sur un mode souple et commun. Les sociologues prônent alors un environnement urbain agile, sensible et forcément complexe aux vues des populations plurielles que la ville (n')incorpore (pas). L'exemple du genre est ici particulièrement éclairant si l'on décide de lire les discriminations avec les marges qui œuvrent pour une meilleure visibilité, reconnaissance et égale accessibilité à l'espace urbain.

La question de l'accessibilité est bien évidemment au cœur de l'article commun de Zineb Rachedi et Frédéric Reichhart, intitulé « La ville à l'épreuve du handicap : vers une ville accessible à tous ? ». Cette interrogation, qui revient dans l'ensemble des articles de manière systématique, pose la question d'une citoyenneté urbaine amputée aux marges d'une ville pensée, dans le cas présent, pour et par les valides. Nous plongeons avec les deux sociologues dans l'histoire du couple « ville et accessibilité », à travers un changement de paradigme central, comprenant les personnes en situation de handicap non seulement comme une minorité accédant à des droits, mais davantage comme des acteurs transformateurs de l'urbain. Ce glissement n'est pas sans imposer aux villes, à leurs programmes et décisions politiques, une réorientation des dispositifs à l'égard des multiples handicaps, faisant de l'urbain un espace se développant plus pleinement encore autour de la notion d'accessibilité. Les auteur.e.s soulignent alors que cette accessibilité ne s'entend plus uniquement du point de vue architectural, mais plus généralement comme un confort urbain offert à tou.te.s. Que les minorités actives soient au cœur des mouvements de transformation : voilà qui semble relier les trois textes que nous venons d'évoquer.

Enfin, Patrick Baudry et Yves Raibaud, à travers un regard sociologue et géographique, analysent « Les territoires de la prévention »par le suivi d'une association : l'association Gamma. Les auteurs tentent alors d'explorer de nouvelles possibilités de description des espaces dans une visée pragmatique d'aménagement durable de la ville, en soulignant de manière concomitante la visée de ce travail : une condition de la cohésion sociale. Découvrant « une ville invisible » – celle que parcourent chaque jour à pied des centaines de jeunes et autant d'adultes et de familles qui n'ont pas les ressources culturelles et financières pour s'intégrer dans le projet communal – les sociologues racontent cette autre ville et ses imbrications avec les territoires urbains voisins. Ce récit et les cartes qui s'en dégagent illustrent les distorsions avec le « récit métropolitain » de la commune et posent la question du sentiment de discrimination dans la ville et par la ville, quelles que soient les catégories (pauvreté, origine étrangère, sexe, handicap, santé mentale) auxquelles les jeunes bénéficiaires sont raccrochés, le plus souvent à des fins d'évaluation, nécessaire au financement public de l'association.

Ce premier numéro, et ceux qui suivront, prennent aussi appui sur les expériences des actrices et acteurs de terrain, professionnels de la question de la lutte contre les discriminations, afin d'éclairer de manière transversale les enjeux politiques, associatifs et éducatifs autour de ces questions. Arnaud Alessandrin et Johanna Dagorn ont ici convié NaïmaCharaï (ex-présidente de l'ACSE –Agence de Cohésion Sociale et pour l'Égalité), Frédéric Callens (chef de bureau de la prévention et de la lutte contre les discriminations au CGET – Commissariat Général à l'Égalité des Territoires) et Ernestine Renai (coordinatrice nationale de la MIPROF – Mission Interministérielle pour la Protection des Femmes) à échanger autour de leurs actions et de leurs représentations en faveur d'une lutte efficace contre les discriminations.

Il résulte de l'ensemble de ces contributions que la ville, dans sa gouvernance comme dans son habitabilité, s'effrite au contact des discriminé.e.s et des minorités qui imposent un « fait accompli » : celui de la diversité. À la question « à qui appartient la ville ? », deux

réponses se font face et s'entremêlent. D'une part, la ville est décrite telle une élaboration « par et pour » les majoritaires, neutralisés. Mais d'autre part, cette même ville ne cesse d'être soumise à des demandes répétées de justice, de visibilités, de reconnaissances et d'adaptations, qui font des espaces urbains des espaces en mutation permanente, toujours déjà saisis par les contradictions inhérentes à sa construction et à ses usages pluriels.

Bibliographie

Alessandrin A., Raibaud Y. (2013), *Géographie des homophobies,*Armand Colin.

Agamben G. (2008), *Qu'est-ce que le contemporain ?,* Rivages.

Benarrosh-Orsoni N. (2011), « Bricoler l'hospitalité publique : réflexions autour du relogement des Roms roumains à Montreuil », *Géocarrefour,* vol. 86/1, pp. 55-64.

Bochet B., Racine J-B. (2002), « Connaître et penser la ville : des formes aux affects et aux émotions, explorer ce qu'il nous reste à trouver. Manifeste pour une géographie sensible autant que rigoureuse », *Géocarrefour,* vol. 77/2, pp. 117-132.

Clerval A. (2013), *Paris sans le peuple. La gentrification de la capitale,* La Découverte.

Dagorn J. (2013), « Violences de genre et espaces défendables d'appropriation. Des risques plus importants dans les lieux protégés », *Diversité*,n° 172,pp. 147-157.

Debarre A. (2009), « Co-habitats dans la ville aujourd'hui. », *Cahiers philosophiques*, 2/118, pp. 35-47.

Déliot-Lefevre P. (2004), « L'accessibilité des cadres bâtis, des lieux publics et des transports », *Gérontologie et société*, vol. 4/119, p. 11-23.

Donzelot J. (2009), *Vers une citoyenneté urbaine ?*, Éditionsrue d'ULM.

Gotman A. (2001), *Le sens de l'hospitalité. Essai sur les fondements sociaux de l'accueil de l'autre*, Presses Universitaires de France.

Grassi M.C. « Une figure de l'ambiguïté et de l'étrange », *inLe livre de l'hospitalité*(A. Montandon, dir.), Bayard, pp. 35-46.

Herbin R. (2014), « Les savoirs de l'aménagement et urbanisme »,*inHandicap, une encyclopédie des savoirs*(C. Gardou, dir.), ERES, pp. 23-41.

Lapeyronnie D. (2008), *Ghetto urbain. Ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui,* Robert Laffont.

Leroy S. (2009), « La possibilité d'une ville. Comprendre les spatialités homosexuelles en milieu urbain », *Espaces et sociétés*, vol. 4/139, pp. 159-174.

Maurin E. (2004), *Le ghetto français. Enquête sur le séparatisme social*,La République des idées/Le Seuil.

Peker J. (2012), *Cet étrange objet du dégoût*, Éditions Le Bord de l'eau.

Raibaud Y. (2015), *La ville faite par et pour les hommes,* Belin.

Rui S. (2006), « Le public fait-il la loi ? », *Politix*, vol. 3/75, pp. 125-142.

Spivak G.C. (2009),*Les subalternes peuvent-elles parler ?*, ÉditionsAmsterdam.

Toulze M., Alessandrin A. (2016), « Les figures du dégoût : assigner l'indéterminé »*, L'inqualifiable,* vol. 1, [en ligne].